

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 19 octobre 2016

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE BEAUCE-SARTIGAN**

Procès-verbal d'une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan tenue en la salle du conseil des maires, le 19 octobre 2016 à 20 h 25. Sont présents :

M. Rosaire Coulombe	La Guadeloupe
Mme Manon Veilleux	Lac-Poulin
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins
Mme Carmelle Carrier	Saint-Benoît-Labre
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière
M. Normand Roy	Saint-Éphrem-de-Beauce
M. Gaétan Bégin	Saint-Évariste-de-Forsyth
M. Christian Bégin	Saint-Gédéon-de-Beauce
M. Claude Morin	Saint-Georges
Mme Céline Bilodeau	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Jean-Marc Paquet	Saint-Martin
M. Jean-Guy Plante	Saint-Philibert
M. Jean-Guy De Blois	Saint-René
Mme Christine Caron	Saint-Simon-les-Mines
M. Gaston Létourneau	Saint-Théophile

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Bégin, préfet et maire de Notre-Dame-des-Pins. M. Luc Bergeron, directeur général adjoint, est présent ainsi que M. Éric Paquet, directeur général, qui agit à titre de secrétaire de la rencontre.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Pierre Bégin, procède officiellement à l'ouverture de la séance.

2016-10-142

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Christine Caron, appuyé par monsieur Christian Bégin et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Gestion administrative et financière :
 - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 21 septembre 2016;
 - 3.2. Dépôt du procès-verbal du comité administratif du 12 octobre 2016;

4. Dossiers régionaux :
 - 4.1. Politique de développement du territoire :
 - Projet à Saint-Philibert;
 - Projet à Saint-Honoré-de-Shenley;
 - 4.2. Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2016-2020;
 - 4.3. Priorités d'intervention 2016-2020;
 - 4.4. Rapport annuel FDT 2015-2016 et montage financier;
 - 4.5. Suivi de la rencontre de concertation régionale du 5 octobre 2016 – Priorisation des actions;
 - 4.6. Projet de regroupement des services en évaluation foncière;
 - 4.7. Projet de 3^e lien Québec-Lévis – Positionnement régional;
 - 4.8. Autoroute 73;
5. Aménagement du territoire, urbanisme et rénovation domiciliaire :
 - 5.1. Certificats de conformité :
 - Règlement 630-2016 – Saint-Georges;
 - Règlement 632-2016 – Saint-Georges;
 - Règlement 119-16 – Lac-Poulin;
 - Règlement 118-16 – Lac-Poulin;
6. Gestion du personnel :
 - 6.1. Service de l'évaluation foncière – Nomination de M. Pierre Fleury à titre d'employé permanent;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités;
9. Dépôt de documents :
 - 9.1. États financiers mensuels;
 - 9.2. Bilan trimestriel de la SAAQ;
 - 9.3. Bilan de Santé l'Action!;
10. Divers :
 - 10.1. Élections – Séance du conseil du mois de novembre;
 - 10.2. Prévisions budgétaires 2017;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

2016-10-143

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU
21 SEPTEMBRE 2016**

Il est proposé par madame Carmelle Carrier, appuyé par madame Manon Veilleux et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du conseil des maires du 21 septembre 2016 tel que rédigé par le directeur général adjoint.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU
12 OCTOBRE 2016**

Le directeur général dépose aux maires le procès-verbal du comité administratif du 12 octobre 2016 à titre d'information.

2016-10-144

PROJET DÉPOSÉ DANS LE CADRE DU VOLET LOCAL DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Attendu que la Municipalité de Saint-Philibert a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du volet local de la politique de développement du territoire;

Attendu que ce projet vise à équiper la surface multifonctionnelle des équipements nécessaires à la tenue de diverses activités sportives;

Attendu que ce projet a fait l'objet d'une analyse et d'une recommandation écrite détaillée par le comité de la ruralité quant au respect des objectifs du plan de travail de cette politique;

Il est proposé par monsieur Gaston Létourneau, appuyé par madame Manon Veilleux et résolu unanimement, d'entériner la recommandation du comité de la ruralité à l'effet d'accepter le projet d'installation d'équipements pour la surface multifonctionnelle déposé par la Municipalité de Saint-Philibert pour un montant maximal de 26 508,66 \$.

2016-10-145

PROJET DÉPOSÉ DANS LE CADRE DU VOLET RÉGIONAL DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Attendu que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a déposé une demande d'aide financière dans le cadre du volet régional de la politique de développement du territoire;

Attendu que ce projet vise à modifier la vocation de l'aréna municipal afin d'y implanter une surface de jeu de curling et de procéder à l'acquisition des équipements requis;

Attendu que cette demande a fait l'objet d'une analyse du comité de la ruralité et qu'il n'a pas reçu la note de passage de 70 % pour les raisons suivantes :

- Absence de participation substantielle d'une municipalité autre que la demanderesse;
- Absence de lettre d'appui du comité rural local;
- Absence de précision quant aux modalités de prêt des équipements aux autres municipalités.

Attendu le dépôt, séance tenante, d'une résolution du conseil local par laquelle la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley s'est engagée à remettre l'ensemble des équipements de curling à la MRC advenant la décision de mettre fin à cette activité;

Attendu les précisions apportées par le maire de la municipalité, M. Dany Quirion, relativement à l'appui du projet par le comité rural local;

Attendu que les maires de la MRC de Beauce-Sartigan reconnaissent l'impact régional du projet;

Il est proposé par monsieur Normand Roy, appuyé par monsieur Rosaire Coulombe et résolu unanimement, de confirmer le support financier, pour un montant maximal de 49 385 \$, à la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley dans le cadre du volet régional de la politique de développement du territoire.

2016-10-146

POLITIQUE DE SOUTIEN AUX PROJETS STRUCTURANTS POUR AMÉLIORER LES MILIEUX DE VIE 2016-2020

Attendu que les élus ont pris connaissance du document portant sur la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie 2016-2020;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bégin, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu à l'unanimité, d'adopter la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie telle que déposée.

2016-10-147

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – PRIORITÉS D'INTERVENTION 2016-2020

Attendu que dans le cadre de l'entente relative au fonds de développement des territoires, la MRC de Beauce-Sartigan doit fixer ses priorités d'intervention;

En conséquence il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par madame Lyne Bourque et unanimement résolu, que les priorités d'intervention de la MRC de Beauce- Sartigan soient fixées comme suit :

- Assurer l'évolution dynamique du schéma d'aménagement et de développement;
- Soutenir les municipalités de son territoire en expertise professionnelle;
- Favoriser le développement de partenariats aux niveaux local, régional et suprarégional entre les municipalités et/ou les MRC et/ou les ministères et organismes du gouvernement;
- Collaborer à l'établissement de partage de services municipaux;
- Participer à la promotion touristique de la région et supporter les acteurs de cette industrie;
- Attirer et retenir les travailleurs ainsi que les familles dans nos municipalités;
- Promouvoir le retour des jeunes (18-25 ans) dans notre région;
- Supporter le développement de la culture et des loisirs;
- Poursuivre le développement des services aux citoyens;
- Offrir des services de première ligne aux entreprises et entrepreneurs de la région;
- Soutenir financièrement les entreprises;
- Contribuer au développement entrepreneurial en concertation avec les organismes mandatés par le gouvernement pour ce faire.

2016-10-148

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – RAPPORT ANNUEL 2015-2016 ET MONTAGE FINANCIER

Attendu le dépôt aux maires du rapport d'activités 2015-2016 du fonds de développement des territoires;

Attendu que le conseil des maires a pris connaissance du rapport et qu'il s'en estime satisfait;

Attendu que ce rapport doit être approuvé par le conseil pour sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

Il est proposé par madame Céline Bilodeau, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement, d'approuver le rapport d'activités 2015-2016 du fonds de développement des territoires tel que déposé et d'en autoriser sa transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2016-10-149

SUIVI DE LA RENCONTRE DE CONCERTATION RÉGIONALE DU 5 OCTOBRE 2016 ET PRIORISATION DES ACTIONS

Attendu qu'un compte rendu de la 2^e rencontre de réflexion sur la collaboration municipale a été déposé aux maires;

Attendu que le comité administratif recommande au conseil des maires la priorisation de certaines actions identifiées lors de cette rencontre;

Il est proposé par monsieur Rosaire Coulombe, appuyé par monsieur Normand Roy et résolu à l'unanimité, que soient priorisés par la MRC au cours de l'exercice financier 2016-2017 les dossiers suivants :

- Ressources en loisirs;
- Formation sur le traitement des eaux usées;
- Mise en place d'un processus d'achats de groupe.

2016-10-150

PROJET DE REGROUPEMENT DES SERVICES EN ÉVALUATION FONCIÈRE

Attendu les problématiques vécues par les MRC relativement au recrutement d'évaluateur agréé;

Attendu que les MRC Robert-Cliche, de Bellechasse et des Etchemins souhaitent se joindre à la MRC de Beauce-Sartigan afin de trouver une solution à cette problématique;

Attendu que les MRC ci-haut mentionnées souhaitent le support d'une firme spécialisée afin de réaliser une étude sur un regroupement de services professionnels en évaluation;

Attendu que les coûts reliés à cette étude seraient partagés en parts égales entre les MRC participantes;

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan agirait à titre de mandataire;

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Paquet, appuyé par monsieur Claude Morin et résolu à l'unanimité, d'autoriser la direction générale à solliciter des offres relativement à la réalisation d'une étude sur le regroupement en évaluation foncière et de confirmer la participation financière de notre MRC à hauteur de 25 % des coûts.

2016-10-151

PROJET DE 3^E LIEN QUÉBEC-LÉVIS

Attendu que la Table des élus de Chaudière-Appalaches souhaite la tenue d'une étude relativement aux impacts économique liés à la congestion routière et à l'aménagement d'un 3^e lien routier entre Québec et Lévis dans une perspective suprarégionale et nationale;

Attendu les impacts de la congestion routière sur le développement économique de la région de Chaudière-Appalaches;

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu à l'unanimité, d'approuver la tenue de l'étude mentionnée dans le préambule de la présente résolution et d'évaluer la participation financière de notre MRC lorsque les coûts de cette étude seront connus.

2016-10-152

AUTOROUTE 73

Attendu que le comité administratif souhaite voir la MRC de Beauce-Sartigan être accompagnée dans ses démarches politiques et stratégiques relativement au prolongement de l'autoroute 73;

Attendu que les maires sont en accord avec cette suggestion;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bégin, appuyé par madame Manon Veilleux et résolu à l'unanimité, d'autoriser le directeur général à recueillir des offres de services aux fins des besoins identifiés dans le préambule de la présente résolution.

2016-10-153

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**RÈGLEMENT 630-2016 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES
AMENDANT LE RÈGLEMENT 150-2005 RELATIF AU ZONAGE
AFIN DE MODIFIER LES EXIGENCES DE STATIONNEMENT AU
CENTRE-VILLE**

Considérant que ce règlement a pour objectif de définir les normes de stationnement au centre-ville dans les cas d'agrandissement, de changement d'usage, de reconstruction et de construction;

Considérant que le règlement 630-2016 ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence il est proposé par monsieur Normand Roy, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le règlement 630-2016 de la ville de Saint-Georges.

2016-10-154

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**RÈGLEMENT 632-2016 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES
AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 150-2005 AFIN DE
CRÉER DES ZONES RÉSIDENIELLES DE FAIBLE ET DE FORTE
DENSITÉ DANS LES PROLONGEMENTS DE LA 165^E RUE ET DE
LA 168^E RUE**

Considérant que ce règlement modifie la carte « Plan de zonage – Planche A – zonage 5/6 » :

- en abrogeant les zones RX-533, CB-536 et RX-537;
- en modifiant les limites des zones RB-429, RX-433, RB-530 RX-534 et RB-539;
- en créant les zones CO-533, RB-536, RB-544, RB-537 et RD-543.

Considérant que ce règlement ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Beauce-Sartigan ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par madame Christine Caron et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le règlement 632-2016 de la ville de Saint-Georges.

2016-10-155

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**RÈGLEMENT 119-16 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-POULIN
AMENDANT LE RÈGLEMENT 82-06 RELATIF AU ZONAGE AFIN
DE PRÉCISER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX REMISES,
AUX QUAIS ET AUX TRAVAUX DE DÉBLAI ET DE REMBLAI**

Considérant que ce règlement apporte des précisions aux dispositions relatives aux remises résidentielles, aux quais et aux travaux de déblai et remblai;

Considérant que ce règlement ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC et est conforme aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence il est proposé par monsieur Rosaire Coulombe, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le règlement 119-16 de la municipalité de Lac-Poulin.

2016-10-156

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

**RÈGLEMENT 118-16 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-POULIN
AMENDANT LE RÈGLEMENT 82-06 RELATIF AU ZONAGE AFIN
DE MODIFIER CERTAINES NORMES RELATIVES AUX TRAVAUX
D'ABATTAGE D'ARBRES DANS LES ZONES « R » ET « V »**

Considérant que ce règlement apporte des précisions aux dispositions relatives à l'abattage d'arbres dans les zones résidentielles (R) et de villégiature (V);

Considérant que ce règlement ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC et est conforme aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Rosaire Coulombe et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le règlement 118-16 de la municipalité de Lac-Poulin.

2016-10-157

**SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE – NOMINATION DE
MONSIEUR PIERRE FLEURY À TITRE D'EMPLOYÉ PERMANENT**

Attendu que la période d'essai de monsieur Pierre Fleury est terminée;

Attendu la recommandation du directeur général concernant l'évaluation du travail effectué par monsieur Fleury au cours de cette période;

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu à l'unanimité, de confirmer le statut d'employé régulier de monsieur Pierre Fleury au poste de technicien en évaluation, rétroactivement au 23 septembre 2016.

CORRESPONDANCE

Le directeur général adjoint dépose le bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière rencontre pour information.

RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des divers comités font rapport aux membres du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil à titre d'information :

- États financiers mensuels;
- Bilan trimestriel de la SAAQ;
- Bilan de Santé l'Action!;

ÉLECTIONS – SÉANCE DU CONSEIL DES MAIRES DE NOVEMBRE

Le directeur général rappelle aux élus la procédure quant aux élections et aux nominations qui auront lieu à la séance du mois de novembre sur les différents comités internes et externes de la MRC.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2017

Le directeur général avise les élus que les prévisions budgétaires 2017 sont en préparation. Le préfet et le préfet suppléant ont signifié le souhait qu'un gel des quotes-parts totales soit l'objectif à atteindre pour le prochain exercice financier.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une question de la part du public est adressée au président de l'assemblée concernant la position de la MRC à l'égard du projet de loi 106.

Il est convenu d'adopter la résolution suivante :

2016-10-158

PROJET DE LOI 106 CONCERNANT LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE 2030 ET MODIFIANT DIVERSES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES

Attendu le dépôt du projet de loi 106 sur la mise en œuvre de la politique énergétique;

Attendu que la Fédération québécoise des municipalités et l'Union des municipalités du Québec s'inquiètent de certaines dispositions du projet de loi qui réduisent le pouvoir des municipalités en matière d'aménagement du territoire;

Il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu à l'unanimité, de signifier que la MRC de Beauce-Sartigan partage les inquiétudes soulevées par la FQM et l'UMQ relativement au projet de loi 106 sur la mise en œuvre de la politique énergétique.

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 19 octobre 2016

2016-10-159

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu à l'unanimité, de mettre fin à la séance. Il est 21 h 50.

Pierre Bégin, préfet

Éric Paquet, directeur général